

La politique de défense du Canada

Ottawa a fait un pas en avant, en septembre 1991, quand le ministre de la Défense nationale a présenté sur la défense un énoncé de politique que l'on attendait depuis longtemps. L'énoncé de politique n'aborde pas aussi directement qu'il le devrait le fait que, pour le Canada, les opérations onusiennes de maintien de la paix pourraient représenter des tâches *primordiales* (plutôt que secondaires) pour ses forces armées. Le moment est venu de reconnaître que les opérations onusiennes de maintien de la paix représentent un «secteur à forte croissance» où le Canada se classe au premier rang mondial. Le rôle que les Forces canadiennes assument dans ce domaine suscitent à bon droit de la fierté dans la nation, et le public lui réserve un soutien extraordinaire.

Le Comité consultatif étudiant la question de l'infrastructure n'est pas encore, contrairement à l'instance analogue créée aux États-Unis, mandaté pour formuler des propositions «dépolitisées» sur la rationalisation. En adoptant une telle procédure, on atténuerait les luttes politiques affreuses et mesquines ainsi que les graves dislocations humaines et économiques qu'entraînent des décisions sur la fermeture de bases militaires au Canada.

Qu'est-il advenu des «dividendes de la paix» ?

Une des raisons qui explique pourquoi le monde n'a pas encore senti les avantages de la «paix», est que les budgets militaires excessifs du passé, financés à même les déficits, ont causé plus de dommages qu'on ne le pensait; en les réduisant, on limitera donc tout d'abord l'étendue des dégâts, et ce ne sera que beaucoup plus tard qu'une amélioration concrète se manifesterá.

La difficulté générale qu'il y a à opérer pareil ajustement économique fondamental est une autre explication. Dans les pays ne s'étant pas encore tout à fait libérés des déprédations bureaucratiques de la planification centrale, les systèmes économiques permettant la réattribution naturelle des ressources sont sous-développés. Beaucoup sont tentés de revenir à leurs anciennes habitudes et d'essayer de planifier la «conversion» de la production militaire en la situant au niveau de l'industrie ou de l'entreprise, au lieu de reconnaître qu'elle doit s'opérer au niveau de l'ensemble de l'économie. Même dans les économies de marché, la réaffectation des capitaux et des technologies et l'adaptation à laquelle doivent s'astreindre